



Milvignes, pour y vivre

**Commune de Milvignes
Programme de législature 2021- 2024
du Conseil communal**



La commune de Milvignes entame sa troisième législature. Depuis 2013, beaucoup d'objectifs ont été atteints, d'autres sont en cours, et de nouveaux apparaissent. Ces quelques lignes ont pour but de mettre sur papier les ambitions réalistes que s'est fixé le Conseil communal. Elles ne sont pas exhaustives et tout ne pourra pas être réalisé dans les trois ans à venir.

Milvignes, une commune au service à la population

En poursuivant la mue de l'administration et la réorganisation des services, le Conseil communal met sur pied un outil performant au service de la population. Ce qui peut être fait à l'aide d'outils informatiques le sera, afin de libérer du temps pour un service de proximité efficient et efficace.

La communication est au centre des préoccupations du Conseil communal qui s'engage à donner les moyens de communiquer entre services, avec la population et à faire rayonner la commune.

Par le développement d'outils informatiques, le Conseil communal se penche sur une manière performante de gérer l'endettement et le suivi des investissements. Il poursuit une politique des finances efficace.

Il se soucie de la santé de ses collaborateurs et s'engage à faire le nécessaire pour leur offrir un environnement de travail agréable dans le respect de chacun.

Milvignes encourage le développement de la vie locale

Le Conseil communal promeut la notion de commune, pour fédérer les trois villages dont il valorise les spécificités. Il encourage la mise sur pied d'événements rassembleurs et favorise la vie associative et sportive par des soutiens financiers et par la mise à disposition d'infrastructures de qualité.

Il prend soin des nouveaux arrivants et se charge d'intégrer les migrants en favorisant les contacts. Le Conseil communal se soucie de la mixité sociale et générationnelle par le développement d'espaces de rencontre, favorise l'implantation de coopératives d'habitations et d'appartements avec encadrement, par la mise en application du nouveau plan d'aménagement local (PAL).

Le Conseil communal s'applique à dynamiser les centres de village en revoyant le plan de circulation et en améliorant les zones de rencontre 20km/h.

Il promeut la santé dans toutes les couches de la société afin de rendre attentif aux mauvaises habitudes prises en matière d'alimentation, au manque d'activité physique, au stress, etc.

Le Conseil communal développe une activité touristique autour de ses atouts : rives, vignoble, nature, patrimoine et infrastructures.

Milvignes entretient le tissu économique local

Le Conseil communal veut privilégier les réseaux courts et encourager les commerces et les entreprises locales. Il travaille à développer des conditions-cadre propices à l'implantation et au maintien de PME et à la création d'emplois. Il développe un concept de monnaie ou de bons pour favoriser la consommation de proximité. Il encourage les acteurs économiques à travailler en réseau et organise périodiquement un forum-entreprises. Il développe l'offre du marché du jeudi matin à Colombier.

Milvignes adhère au développement durable

En commençant par son propre parc immobilier, le Conseil communal poursuit l'assainissement des bâtiments (isolation, pose de panneaux solaires, création ou développement de chauffage à distance ou de centrales thermiques) pour en réduire la consommation énergétique. Il soutient le développement et la mise en œuvre de solutions énergétiques durables, notamment dans les centres historiques des trois villages et poursuit sa réflexion sur la pollution lumineuse en privilégiant la pose de lampadaires intelligents, au fur et à mesure des travaux d'assainissement souterrains. Il encourage les propriétaires à poser des panneaux solaires, à travers le Fonds communal d'énergie pour le développement durable. Il incite à végétaliser les toits plats.

Le Conseil communal favorise l'implantation d'espaces verts, évite l'usage de pesticides et incite les habitants à en faire de même. Il s'engage à revitaliser les cours d'eau qui sillonnent la commune. Il promeut les espèces végétales locales et luttent contre les plantes invasives.

Il s'attèle à promouvoir et à développer la mobilité douce entre les trois villages, par la création de chemins pédestres ou d'axes de circulation cyclable et par la création de places de parc pour vélos. Il sécurise les trajets piétonniers à proximité des écoles. Il encourage les collaborateurs à adopter des modes de transports non polluants.

Le Conseil communal informe les citoyens des bonnes pratiques à adopter afin de valoriser au mieux les déchets récoltés. Il met en place un nouveau concept de récolte des déchets, notamment pour des rives propres.

Milvignes s'engage pour la jeunesse

Le Conseil communal promeut l'égalité des chances entre tous les enfants, dès la naissance, et pose les bases d'une scolarité réussie. Il développe des structures répondant aux différents besoins, telles qu'accueil pré- et parascolaire, en mettant en réseau les différents acteurs de l'enfance afin d'augmenter l'attractivité de la commune. Il met en place des offres de qualité qui répondent aux besoins des enfants et des familles et aménage les interfaces entre les structures qui interviennent durant le parcours éducatif des enfants (transition préscolaire vers le scolaire, relations école-structures d'accueil). Il permet aux enfants d'être entendus en favorisant leurs possibilités de participation à la vie civile.

Pour cela, le Conseil communal s'engage à améliorer les places de jeux scolaires, à transformer le bâtiment des Mûriers 2, pour en faire un lieu d'éducation et d'échanges. Il étudie la création d'une maison des jeunes, pour accueillir les adolescents en dehors du cadre scolaire.

Milvignes s'ouvre notamment à ses voisins

Le Conseil communal s'engage à étudier la faisabilité d'une fusion avec les communes voisines. Il tisse des liens alentours pour élargir l'offre communale, en matière de culture, loisirs, sport et infrastructures.

Le Conseil communal œuvre pour une meilleure qualité de vie

Colombier, 19 mai 2021